

Accusé de réception en préfecture  
087-218707008-20190514-D2019-20-DE  
Date de télétransmission : 15/05/2019  
Date de réception préfecture : 15/05/2019

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2019-20 en date du 14/05/2019 concernant une demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour la création d'une aire de jeux au stade :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 14 Mai 2019, à 20H30, suivant convocation en date du 07 Mai 2019, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

**Présents :** MM. FAUCHER Alain, GILLES Dominique, DESROCHE Roger, ALAMARGOT Sylvie, HARGE Andrée, LEBLOIS Jean-Claude, ARMAND Thierry, BABAUDOU Pascal, JACQUET Michel, DUBREUIL Marc, CASTANET Christine, LATOUR Christelle.

**Représentés :** M. BERGER Thierry procuration à FAUCHER Alain.

Mme CASTANET Christine a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 24 septembre 2018 il avait approuvé le projet d'agrandissement du parking du stade. Il rappelle également que ce projet a par la suite évolué et que dans le cadre du vote du budget 2019, le conseil municipal a prévu des crédits pour la création d'un plateau multi activités.

Le Maire précise que cette aire de jeux sera dédiée aux entraînements de football ainsi qu'à la pratique de la pétanque. Il sera également mis à la disposition des enfants de l'école pour la pratique d'activités sportives.

Le projet consiste à créer un plateau d'une surface de 900 m<sup>2</sup> en matériaux stabilisés, pourvu d'un éclairage à leds afin de maîtriser la consommation d'énergie. Le parking actuel jouxtant cette aire sera agrandi de quelques mètres carrés afin de finaliser cet aménagement.

Il présente une estimation des travaux à réaliser qui s'élève à 21 226,24 € HT soit 25 471,49 € TTC.

Il précise que ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Le Maire présente un projet de plan de financement des travaux :

DEPENSES	
Travaux HT	21 226,24
TVA 20%	4 245,25
<b>TOTAL</b>	<b>25 471,49</b>

RECETTES	
Subventions	8 490,00
Fonds propres	16 981,49
<b>TOTAL</b>	<b>25 471,49</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 15 mai 2019.

Accusé de réception en préfecture  
087-218707008-20190514-D2019-20-DE  
Date de télétransmission : 15/05/2019  
Date de réception préfecture : 15/05/2019

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

**APPROUVE** le projet de création d'un plateau multi activités au stade Las Minaudas présenté par le Maire et le coût d'objectif global de l'opération soit 25 471,49 euros TTC.

**APPROUVE** le plan de financement du projet.

**MANDATE** le Maire pour demander l'attribution de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute Vienne.

**AUTORISE** le Maire à faire procéder à la réalisation des travaux et à signer tout document à intervenir pour la réalisation du projet.

A La Geneytouse, le 15 mai 2019

Le Maire,

  
Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 15 mai 2019.